

PETITION NATIONALE

Contre la 2^{ème} mort, administrative.

ASSOCIATION CILLIAN

www.cillian-asso.fr - petition@cillian-asso.fr

12 rue des Abélias 26120 Montélier

Avec le soutien de Jonathan Pierres Vivantes (www.anjpv.asso.fr)

AGISSONS POUR LA RECONNAISSANCE DE L'ENFANT DANS SON INTEGRALITE, de sa naissance à sa mort

Le décès d'un Enfant touche plus de 5000 familles par an

- NOUS VOULONS que le « Droit de l'enfant » ne soit pas qu'un effet d'annonce, mais que la classe politique ait le courage de lancer un chantier digne de nos valeurs républicaines. La cellule familiale est indivisible, qu'un enfant soit décédé n'y change rien !
- Pour les familles endeuillées, le départ d'un enfant est déjà la pire des épreuves, alors vivre en parallèle la froideur administrative est insupportable, indigne de notre civilisation.
- Tenons compte également, que l'équilibre financier des familles peut-être fragilisé, voir au-delà, par les coupes autoritaires des administrations.

Quelques exemples d'injustice :

Aujourd'hui, lors du décès d'un enfant, son nom est purement 'gommé' des formulaires administratifs. Il n'existe plus, comme s'il n'avait jamais existé ! Qu'elle est sa place dans notre société ?

- CAF. **La suppression** du congé parental pour l'enfant survivant.
- IMPOTS. **La suppression** de la ½ part de l'enfant disparu alors que le veuf(ve) garde la part de son conjoint.

Les administrations ne s'embarrassent pas de courrier compatissant (ex : 'Nous avons le plaisir de vous annoncer votre nouveau changement de situation' = recalcul à la baisse de prestation suite à l'annonce du décès !)

Les parents se retrouvent seuls devant toute cette incohérence !

Suite 



**NOUS DEMANDONS :
UN CHANGEMENT LEGISLATIF AMBITIEUX**

- CREATION D'UNE LIGNE ou 'case' SUR LES FORMULAIRES ADMINISTRATIFS POUR NOTIFIER LA QUALITE D'ENFANT DECEDE, à l'image du veuf ou veuve. (Nom inexistant en langue française donc à inventer)

- CREATION D'UN PARCOURS ADMINISTRATIF POUR LES FAMILLES ENDEUILLEES à l'image de ce qui est fait à l'échelon régional en Loire-Atlantique. ACCUEIL PERSONNALISE DES PARENTS.

- MAINTIEN DES PRESTATIONS FAMILIALES, DU CONGE PARENTAL JUSQU'A SON TERME.

- MAINTIEN DE LA ½ PART FISCALE jusqu'à la majorité virtuelle, encore à l'image du veuf ou veuve.

*Votre soutien est essentiel
pour nous aider à atteindre notre objectif :*

***LA RECONNAISSANCE DE L'ENFANT DANS SON
INTEGRALITE, de sa naissance à sa mort***

